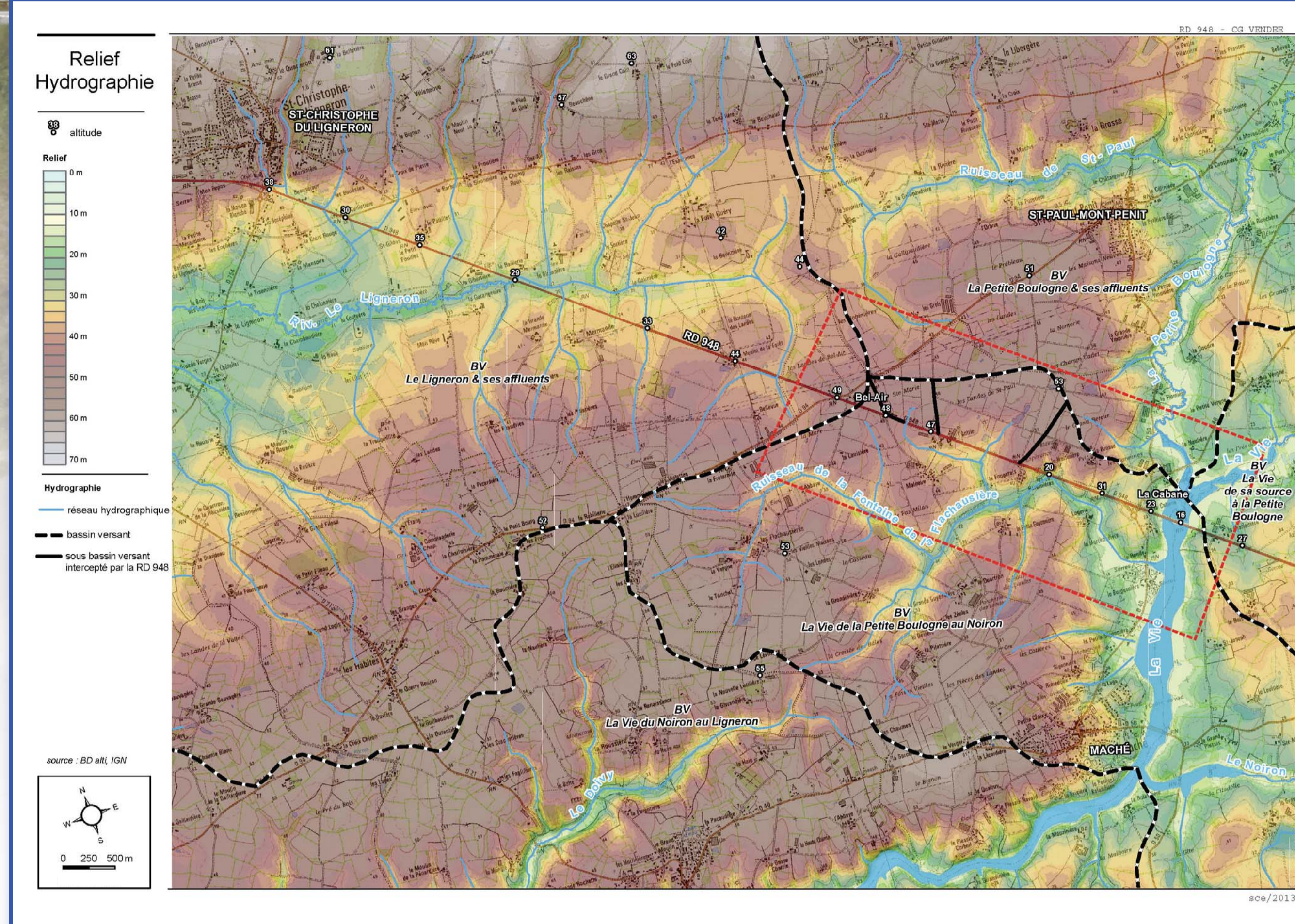


LES ENJEUX



La RD 948 suit un itinéraire vallonné et pentu de Bel Air (altitude 50 m) jusqu'à la rivière la Vie (altitude 16 m) qu'elle franchit au droit de la vaste retenue d'eau du barrage d'Apremont par un long remblai percé d'un seul ouvrage hydraulique. La RD 948 coupe à plusieurs reprises le réseau hydrographique de la Vie et bute en particulier sur le ruisseau de la Fontaine de la Flachausière.



ENJEUX DU MILIEU PHYSIQUE



- la vallée de la Vie et la retenue d'Apremont, enjeu majeur pour l'alimentation en eau potable, sensible aux risques de pollution accidentelle
- les périmètres de protection de la retenue (en cours de révision)
- la réhausse du barrage d'Apremont
- la zone inondable de la vallée de la Vie

ENJEUX DU MILIEU NATUREL

- la présence d'espèces végétales patrimoniales dans la vallée de la Vie
- la concentration de zones humides dans la vallée de la Vie : prairies humides, mares, rivière et affluents, forêts riveraines
- des enjeux faunistiques importants avec de nombreuses espèces protégées :
 - amphibiens, reptiles, oiseaux hivernants, migrateurs, patrimoniaux, niches
 - 3 espèces de mammifères : Loutre d'Europe, Genette d'Europe, Hérisson d'Europe
 - 10 espèces de chauves-souris
 - 5 espèces d'insectes déterminantes ZNIEFF, Grand capricorne (protection nationale), Lucane cerf-volant (intérêt communautaire)
 - aires de vie pour la petite et moyenne faune terrestre
- des fonctionnalités écologiques majeures : les vallées de la Vie et de la Petite Boulogne, inscrites dans la Trame Verte et Bleue du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique des Pays de la Loire)
- la rupture des continuités écologiques par le remblai de la RD 948 sur la vallée de la Vie (inscrite comme fragmentation du territoire au SRCE)

ENJEUX D'OCCUPATION DU SOL ET URBANISME

- des habitations localisées en bordure de la RD 948 à l'Antrie et à Sainte-Marie
- la zone d'activités communautaire de Bel Air en cours d'aménagement
- le parc éolien de Bel Air occupant un périmètre important à proximité
- le territoire de Maché desservi à l'est par l'échangeur complet de la Cabane
- un emplacement réservé inscrit au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Maché. Il correspond à un premier projet validé par le Département mais bloqué lors de l'instruction administrative (incidences sur le ruisseau de la Fontaine de la Flachausière et impacts sur les zones humides).



ENJEUX DE PATRIMOINE ET LOISIRS

- des sites archéologiques référencés par la DRAC
- la croix du Fougerais, petit patrimoine
- le sentier de St Jacques de Compostelle et sentier vélos le long de la Vie inscrit au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
- une importante activité de pêche dans la Vie

ENJEUX AGRICOLES

- une importante activité agricole de part et d'autre de la RD 948
- des traversées peu sécurisées de la voie



Site	Mesure* des niveaux sonores en dB(A)*		Zone d'ambiance actuelle de jour
	Période diurne 6h-22h	Période nocturne 22h-6h	
1	72	63	non modérée
2	64	56,5	modérée
3	55	42	modérée
4	64,5	56,5	modérée
5	52	48	modérée
6	49	43	modérée

*Recalculé au TMAA 2013 (Trafic Moyen Journalier Annuel)
*dB(A) = décibel acoustique



ENJEUX BRUIT ET AIR

Des campagnes de mesures de bruit et de qualité de l'air ont montré que la RD 948 génère sur les habitations les plus proches de fortes nuisances de bruit et de dégradation de la qualité de l'air, liées au trafic de 12 000 véhicules/jour (dont 10% de poids lourds avec des pointes à 18 000 véhicules/jour).

ENJEUX DU PAYSAGE

- une traversée de la vallée de la Vie très discrète
- une route actuelle bordée de grandes haies qui permettent une bonne insertion dans le paysage
- la présence d'éléments repères (éoliennes)
- une végétation caractéristique du bocage et des vallées humides à préserver